



## ET DE 3 ... !! AVEC LES SALINES DE SALINS-LES- BAINS, LA FRANCHE-COMTE COMPTE UN NOUVEAU SITE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO !



***Les Salines de Salins-les-Bains viennent d'être inscrites au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco ! Cette inscription vient en extension de celle d'Arc-et-Senans déjà inscrite depuis 1982, pour sa valeur architecturale. Désormais plus que jamais, les deux salines franc-comtoises sont indissociables.***

### **L'exploitation du sel à Salins-les-Bains : 7000 ans d'histoire**

Du néolithique à la fermeture des Salines en 1962, le site de Salins-les-Bains raconte aujourd'hui 7000 ans d'exploitation du sel. Ce sel, particularité du sous-sol jurassien, a donné naissance au fil des siècles à une importante industrie salinière en Franche-Comté.

### **Salins-les-Bains et Arc-et-Senans : deux modèles d'architecture industrielle**

D'un côté, il y a le site de Salins-les-Bains : un bâtiment de production du XV<sup>e</sup> siècle, qui occupe encore aujourd'hui magistralement l'espace urbain. Autrefois protégés par une enceinte fortifiée, les bâtiments de surface abritent de spectaculaires galeries souterraines dans lesquelles fonctionnent encore les installations de pompage.

De l'autre, il y a la Saline Royale d'Arc-et-Senans : construite au XVIII<sup>e</sup> siècle par Claude-Nicolas Ledoux, à la demande de Louis XIV, et censée compléter l'établissement salinois (les deux Salines étaient reliées par une canalisation de 21 kilomètres qui transportait chaque jour près de 135 000 litres de saumure). Témoin du siècle des Lumières, le site d'Arc-et-Senans est un exemple précoce d'architecture industrielle et sociale intégrée.

Aujourd'hui, les deux sites, fleurons du tourisme franc-comtois, accueillent chaque année plus de 150 000 visiteurs.

### **Une reconnaissance inédite pour un savoir-faire universel !**

Aucun site déjà inscrit ou proposé à l'inscription ne témoigne de cette technique d'extraction du sel par le feu, employée à Salins-les-Bains. Ce savoir-faire est pourtant universel, il est représenté sur tous les continents et constitue, avec les marais salants et l'exploitation minière, l'une des trois grandes techniques employées par l'homme pour produire du sel.

### **Une reconnaissance inédite pour le patrimoine industriel français !**

Les Salines de Salins-les-Bains représentent le premier site français relevant du patrimoine industriel inscrit au patrimoine mondial de l'humanité. A travers cette distinction, c'est le travail des hommes du sel au fil des siècles qui est enfin reconnu, ainsi que leur insatiable ingéniosité pour développer les technologies les plus audacieuses.